

STYLES ARCHITECTS

MONTE

CAMPUS
SCIENTIFIQUE
DU TRIOLET

PEL-

GUIDE DE RECOMMANDATIONS

LLIER

Ce guide de recommandations a été conçu et rédigé par Maurice Culot et Jean-Paul Midant (styles.architects@wanadoo.fr et jeanpaul.midant@gmail.com)

Secrétariat de rédaction et maquette : Angèle Denoyelle

Commande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle - Direction générale pour la recherche et l'innovation
Pilote de l'étude : service des grands projets immobiliers, Alain Neveu, chef de service ; Florence Kohler, conseillère campus

Ce guide de recommandations avec son introduction correspond au rendu de la prestation 2 de la mission 2, et se situe dans le prolongement de l'inventaire et de l'historique du site déjà réalisé.

En annexe de la version papier, on trouvera sa transcription en PDF sur un CD Rom, ainsi que sa version Power Point permettant une utilisation facile sur support numérique.

La mise au point du guide de recommandations avec les partenaires a parfois entraîné le réajustement des fiches et des cartes de la partie Inventaire, rendue précédemment. Une version PDF avec ces modifications est incluse.

L'équipe adresse ses remerciements à Mr. Patrick Tondat directeur général délégué à l'Opération Campus pour l'UMSF, à Mme Nadège Presse, urbaniste chargée de l'aménagement et de la valorisation foncière, PRES, à Mme Isabelle Zillig Florin, chargée de projet et Mme Fanny Castet, assistante du directeur général délégué.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS	4
LES 7 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE MONTPELLIER LE TRIOLET	5
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	6
CINQ BÂTIMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES	7
CARTES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET DES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS	8
LES BÂTIMENTS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	10
LES ENSEMBLES URBAINS, ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES - DESCRIPTION ET RECOMMANDATIONS	18

PRÉSENTATION DU GUIDE DE RECOMMANDATIONS

Dans son introduction, ce guide est une synthèse des analyses et discussions entre partenaires visant à identifier les fondements de la valeur patrimoniale qui peut être attachée au campus de Montpellier le Triolet. Il introduit les éléments d'une stratégie de redécouverte, préservation, évolution et mise en valeur des éléments ou ensembles bâtis et paysagers distingués comme remarquables. Ceci dans la perspective d'une intervention lourde, à court et moyen terme, sur le site.

Ont ensuite été élaborées des recommandations visant à retrouver ou préserver, ou conforter ou réinterpréter les éléments ou ensembles retenus à l'attention des groupements candidats aux contrats de partenariats public/privé à passer dans le cadre de l'Opération Campus, ainsi que des maîtres d'œuvre qui interviendront sur les bâtiments ou les espaces extérieurs.

LES 7 POINTS FORTS DU PATRIMOINE UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS DE MONTPELLIER LE TRIOLET

- 3 bâtiments types combinés en un système hyper rationnel, visible en plan masse, en volume et dans le mode constructif, sur l'ensemble du campus
- Une organisation urbaine très forte à l'intérieur du campus, fonctionnant autour de voies en équerre pour les automobiles, et de parcours à couvert sous portiques pour les piétons.
- La mise en relation possible entre la faculté des Sciences et la faculté des Lettres et Sciences Humaines, situées de part et d'autre de la route de Mende, avec une voie interne pouvant relier facilement les deux pôles constitués par les bâtiments de la présidence et de l'administration.
- Un grand jardin situé à l'ouest, à l'entrée du campus, dont le dessin remonte aux années 1960, et dont il est possible de retrouver les tracés subsistants pour imaginer un espace contemporain, ponctué de fontaines et de bassins, comme le projet initial l'a suggéré.
- Un ensemble d'œuvres d'art de qualité (dont la plupart d'art cinétique), mises en place dans les années 1960 qu'il est possible de restaurer et d'enrichir aujourd'hui.
- Des bâtiments similaires, à quelques variantes près, aux bâtiments du campus scientifique de Toulouse-Rangueil, permettant la confrontation des modes d'entretien et de transformation, et l'échange de solutions pour faire face à des problématiques communes.
- L'implication dans le processus de transformation et de préservation de l'architecte Philippe Jaulmes, chargé de l'opération à Montpellier le Triolet dans les années 1960.

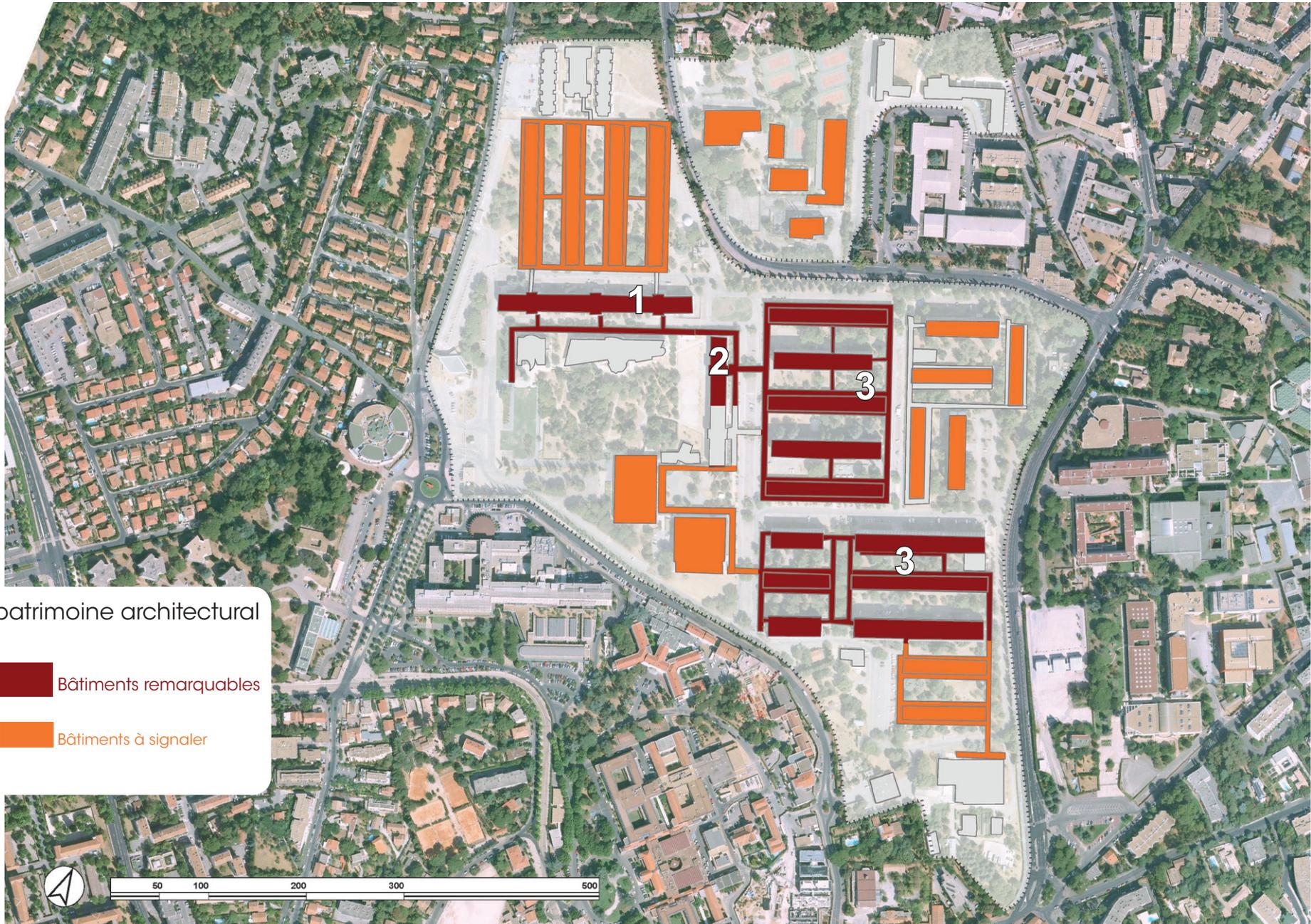
POUR UNE STRATÉGIE DE REDÉCOUVERTE, PRÉSERVATION, ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS OU ENSEMBLES FONDANT LA VALEUR PATRIMONIALE DU CAMPUS. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Il est recommandé que les bâtiments, et ensembles architecturaux et paysagers considérés comme remarquables (en rouge sur les cartes annexées), fassent l'objet d'une étude historique préalable à leur transformation lourde. Cette étude pourrait être confiée à un professionnel reconnu, historien ou architecte titulaire du DSA Architecture et Patrimoine, ou ancien élève de l'école de Chaillot, voire paysagiste DPLG. Celui-ci s'attachera à rechercher les plans d'origine, à dresser un récapitulatif des transformations déjà opérées, à fournir une étude documentaire sur les chantiers déjà menés, à déterminer les matériaux et mises en œuvre employés jusqu'alors, à rechercher les coloris d'origine et, d'une manière générale, à rassembler tous les témoignages sur la situation passée et présente du bâtiment pouvant servir le projet futur. A Montpellier, l'analyse portera aussi sur la comparaison des bâtiments types avec ceux de Toulouse Ranguel. Cette réflexion bénéficiera de l'inventaire du patrimoine architectural déjà réalisé d'une manière globale sur le campus et s'inscrira dans le prolongement de ce guide de recommandations.
- Tous les bâtiments (en orange sur la carte annexée) et ensembles architecturaux et paysagers signalés (dont le périmètre est repéré aussi en orange sur une deuxième carte associée à la première) possèdent une qualité particulière. Ou bien cette qualité n'a pas été aussi marquée dès l'origine que celle des bâtiments et ensembles jugés aujourd'hui remarquables, ou bien ces bâtiments et ensembles signalés ont été transformés ou défigurés au fil du temps ; si bien qu'ils ne représentent plus aujourd'hui des éléments remarquables du patrimoine architectural, urbain et paysager des campus. Considérant néanmoins leur fort potentiel au sein d'un projet global de mise en valeur, il est demandé aux équipes de créateurs devant intervenir sur ceux-ci, de prendre en compte leur signification et leur forme première dans leur propre projet.
- Dans le cadre des projets de PPP, il est possible et souhaitable de prévoir aux cahiers des charges au même titre que le souci porté sur le patrimoine immobilier, l'enrichissement du parc des œuvres d'art réalisées au titre du 1% artistique. Ce 1% pouvant recouvrir des interventions du type création de mobilier, mise en place de bassins et de fontaines, signalétique, intervention sur le paysage, sur la lumière, dispositifs acoustiques, etc... De cette manière, le campus conforterait son rôle patrimonial en apportant à ses usagers la jouissance d'œuvres échappant à la stricte logique fonctionnelle du programme initial, en développant un véritable confort tant visuel qu'intellectuel. La gestion de ces œuvres comme un ensemble cohérent, dont certaines sont déjà en place depuis plusieurs générations, confortera l'image d'un campus soucieux à la fois de son patrimoine et de la création contemporaine, et pourra susciter l'organisation de visites, conférences et autres événements en liaison avec l'architecture et le paysage.
- La mise aux normes (isolation, réduction de la consommation énergétique) des bâtiments dits remarquables ne pourra certainement jamais atteindre le niveau requis pour les bâtiments courants. Il est donc vivement conseillé d'appliquer la stratégie déjà utilisée sur le campus de Grenoble Saint-Martin d'Hères-Gieres, à savoir viser un objectif global, en acceptant que certains bâtiments soient moins performants. On recherchera donc un quotient moyen pour l'ensemble des édifices du campus et non la performance de chaque bâtiment pris séparément.

CINQ BÂTIMENTS ET ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS REMARQUABLES

- Les travaux préliminaires d'inventaire ont permis dans chacun des sites étudiés de distinguer des bâtiments ainsi que des ensembles architecturaux et paysagers. Ceux-ci ont été sélectionnés dans un premier temps en fonction des critères suivants : emplacement sur le campus, usage, nature du programme, personnalité du maître d'œuvre, écart entre état d'origine et état de conservation actuel, nature des éventuelles transformations déjà opérées, capacité à supporter des transformations à l'avenir (voir les fiches intégrées au livret précédent intitulé Inventaire du patrimoine architectural et paysager).
- Dans ce premier inventaire, à l'aide de ces critères, les bâtiments ont été classés en trois catégories : bâtiments remarquables, bâtiments de qualité, constructions courantes.
- Dans la phase de réflexion dont ce guide est la synthèse, le jugement sur la qualité architecturale de ces édifices a été apprécié ensuite avec le recul d'une analyse fondée sur l'étude de huit autres campus répartis sur le territoire national, aménagés à la même époque par d'autres architectes, urbanistes, voire paysagistes. Ont été alors distinguées les caractéristiques montpelliéraines (les points forts énoncés précédemment) au regard des exemples comparables, et les concordances entre les solutions de transformations adoptées.
- Le choix des édifices ainsi que les ensembles architecturaux et paysagers remarquables a été affiné en fonction du projet des travaux programmés dans le cadre de l'Opération Campus et en fonction de la procédure adoptée de PPP. A Montpellier le Triolet, mis à part pour le bâtiment de l'administration et pour la bibliothèque universitaire ainsi que pour quelques locaux techniques très spécifiques, trois types de bâtiments ont été combinés au début des années 1960, ce qui donne à l'ensemble une très grande cohérence. On ne pouvait pourtant tout traiter de la même manière. Le choix de distinguer des bâtiments témoins a été fixé avec l'équipe locale de maîtrise d'ouvrage, de concert avec l'architecte chargé de l'opération au début des années 1960, Philippe Jaulmes. Ce choix repose sur la volonté de préserver la structure urbaine initiale en équerre, de dynamiser cet ensemble par la constitution de points d'articulation en baïonnette, de minimiser la circulation automobile et de repousser le stationnement en périphérie, de regrouper les bâtiments remarquables autour du jardin central et à l'arrière de celui-ci aux abords immédiats de la principale voie de communication dans le campus.
- Pour soutenir dans le public et chez les usagers le développement d'une prise de conscience patrimoniale, nous suggérons que les bâtiments remarquables sur le campus de Montpellier le Triolet puissent faire l'objet d'un examen du groupe d'experts rassemblé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (du Ministère de la culture et communication) pour décider lesquels d'entre-eux pourraient être labellisés « Patrimoine du XXe siècle ». Il s'agira d'un pas non négligeable et d'une ouverture à la discussion qui pourra ensuite se développer au gré des volontés locales vers des actions de mises en valeur, expositions, publications, visites, etc... Pour le jardin à l'entrée, qui fera bientôt l'objet d'un réaménagement dans le cadre d'un PPP, nous suggérons que lorsqu'il sera réalisé, il puisse être soumis devant le groupe d'experts rassemblé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour obtenir le label Jardin remarquable, pouvant être décerné aux créations contemporaines.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

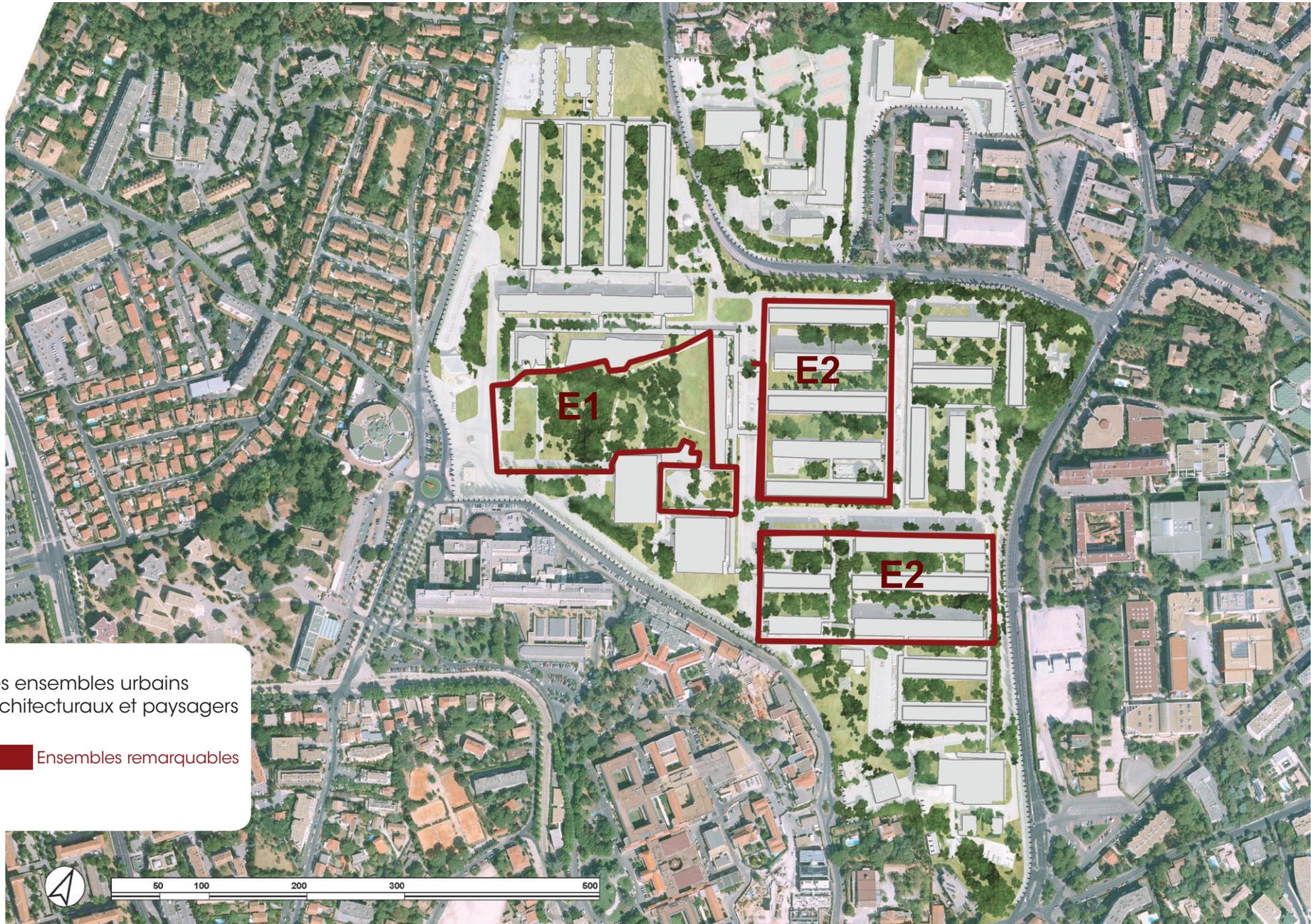


Le patrimoine architectural

 Bâtiments remarquables

 Bâtiments à signaler

LES ENSEMBLES URBAINS ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS



1 - AMPHITHÉÂTRES DE PROPÉDEUTIQUE - EGGER, JAULMES, DE RICHEMOND, ARCHITECTES

(voir Fiche n°02 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Ce bâtiment correspond à l'assemblage sous forme de barre, de 6 amphithéâtres-types utilisés par l'architecte René Egger à Montpellier le Triolet comme à Toulouse Rangueil. Groupés par deux, les amphithéâtres sont desservis par une cage d'escalier centrale saillante, en avant-corps (il y en a donc trois ici). Les amphithéâtres sont tournés alternativement dans des directions opposées, le premier au sud-ouest, le second au nord-est, le troisième encore au sud-ouest, etc, ce qui permet d'animer les façades alternativement avec des lamelles de métal jouant le rôle de pare-soleil, ou avec un revêtement de pierres, opaque, muni de rares ouvertures, correspondant aux baies des salles de cours situées sous le gradins de l'amphithéâtre. Cette barre joue le

rôle de limite nord du grand jardin situé à l'entrée du campus, et elle est liée organiquement à l'ensemble par un système de passages sous portiques permettant les déplacements piétons à couvert. A son extrémité est, une cafétéria et une terrasse ont été aménagées au rez-de-chaussée. Des escaliers de secours en métal ont été apposés à divers endroits afin de permettre une utilisation du niveau bas en bureaux ou salles de cours.

1 - AMPHITHÉÂTRES DE PROPÉDEUTIQUE - EGGER, JAULMES, DE RICHEMOND, ARCHITECTES

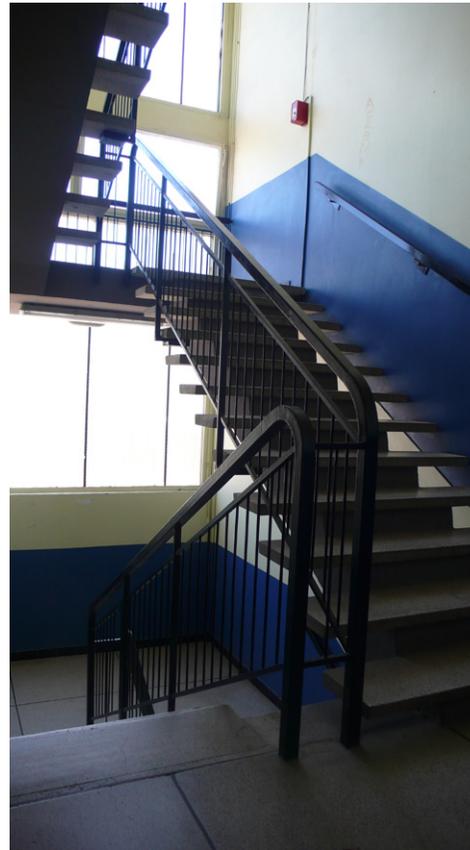
RECOMMANDATIONS



- Ce bâtiment résulte de l'emploi de solutions conceptuelles et constructives identiques ou très proches de celles employées au campus scientifique de Toulouse Ranguel. Certaines barres d'amphithéâtres ayant déjà été rénovées à Toulouse et d'autres étant en projet, il est fortement recommandé de se rapprocher du service de la maîtrise d'ouvrage qui a piloté et qui pilotera ces rénovations pour tirer parti de son expérience.
- Ici, comme sur tout le campus scientifique de Montpellier le Triolet, une étude des couleurs employées à l'origine et caractéristiques des années 1960 devrait être lancée, afin d'éviter les effets de bariolages ponctuels que l'on rencontre aujourd'hui un peu partout, notamment sur les portiques. Cette étude servira en outre à reconnaître les éventuelles parties peintes à l'origine sur et à l'intérieur des bâtiments et s'avérera très utile lors des rénovations des amphithéâtres eux-mêmes, dont les colorations aujourd'hui sont souvent intuitives et arbitraires.

1 - AMPHITHÉÂTRES DE PROPÉDEUTIQUE

PHOTOGRAPHIES



2 - AMPHITHÉÂTRES DE LICENCE - EGGER, JAULMES, DE RICHEMOND, ARCHITECTES

(voir Fiche n°03 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Dans le cadre du premier projet de PPP lancé sur le site de Montpellier le Triolet concernant l'aménagement des espaces publics de l'entrée du campus, la présence de deux barres d'amphithéâtres en limite nord et est du projet permet de rendre compte de l'esprit du plan masse conçu par l'architecte René Egger. Devant les impératifs programmatiques, il est possible néanmoins d'envisager la conservation d'une seule partie de la barre des amphithéâtres de licence, en contact visuel avec la barre de la propédeutique, perpendiculaire à celle-ci. La partie sud de la barre d'amphithéâtres de licence pourrait être ainsi détruite pour améliorer la relation entre la partie ouest et la partie est du campus et permettre la construction d'un immeuble neuf à l'articulation. Cette possibilité peut être envisagée dans une optique de mise en valeur du patrimoine des années 1960, compte tenu de la nature même du bâtiment des amphithéâtres de licence. Celui-ci résulte de l'assemblage de deux fois deux amphithéâtres types, utilisés par l'architecte René Egger, à Montpellier le Triolet comme à Toulouse Rangueil ; le principe même de cette combinatoire est de permettre l'amplification comme la réduction de l'assemblage.

RECOMMANDATIONS



- Dans l'éventualité de la réduction de la barre des amphithéâtres de licence, il conviendra de veiller à refaire le pignon du bâtiment à l'identique, en prenant modèle sur l'existant (au nord des amphithéâtres de licence et de part et d'autre de la barre d'amphithéâtres de propédeutique).
- Dans le cas d'un changement de programme du bâtiment des amphithéâtres de licence ainsi réduit, il conviendra de veiller à conserver l'aspect extérieur initial notamment sur le jardin. Ceci pour que le bâtiment puisse être relié, par celui qui l'observe, à la barre d'amphithéâtres de propédeutique, située en retour d'équerre.
- Le système de portiques autour de la partie nord des deux amphithéâtres de licence conservés, et le lien avec les portiques desservant la barre d'amphithéâtres de propédeutique ainsi que les anciens bâtiments de travaux pratiques et les bâtiments de recherche plus à l'est, devront être conservés.
- Le dégagement devant les amphithéâtres ne devra en aucun cas être construit. Il appartient au jardin.
- Le petit bâtiment construit en 1990/2000 au Nord de la place de la bibliothèque gêne la communication entre le jardin et celle-ci, pourrait être démoli.

2 - AMPHITHÉÂTRES DE LICENCE

PHOTOGRAPHIES



3 - BÂTIMENTS DE TRAVAUX PRATIQUES ET DE RECHERCHE - EGGER, JAULMES, DE RICHEMOND, ARCHITECTES (voir Fiches n°06 et 07 de l'inventaire)

DESCRIPTION



Ces cinq bâtiments de travaux pratiques et six bâtiments de recherche ont été construits selon deux types, employés tant à Montpellier le Triolet qu'à Toulouse Rangueil, campus scientifiques conçus par René Egger dans le même temps au début des années 1960. Ici, les bâtiments de TP à rez-de-chaussée et les bâtiments de recherche hauts de cinq niveaux sont implantés en parallèle, à intervalle régulier, selon une orientation pratiquement nord-sud. Le systématisme du plan masse est poussé à son comble dans une régularité quasiment jamais atteinte dans une ordonnance urbaine, absente d'ailleurs à Toulouse. Les portiques permettant la circulation piétonne à couvert forment une résille régulière autour des bâtiments et des ensembles, tandis que les vides deviennent des cours intérieures et des patios. Les bâtiments bas destinés à accueillir initialement des salles de travaux pratiques ont été transformés pour la plupart afin d'y installer des salles de cours, des bureaux, voire des



petits amphithéâtres. Ainsi leur originalité tenant à leur éclairage zénithal dans leur partie centrale a souvent disparu derrière des faux plafonds. Les grandes poutres en béton de type Vierendeel pour les salles de travaux pratiques, évidées à Toulouse, sont pleines à Montpellier. Le système de clôture avec menuiserie bois et grilles de protection lorsque cela s'avérait nécessaire, a souvent fait place à des menuiseries métalliques pleines pour les portes. Les emplacements destinés aux plantations au pied des bâtiments de travaux pratiques ont été pour la plupart remplis de gravillons interdisant le développement de la végétation.

3 - BÂTIMENTS DE TRAVAUX PRATIQUES ET DE RECHERCHE - EGGER, JAULMES, DE RICHEMOND, ARCHITECTES

RECOMMANDATIONS



- Les bâtiments de travaux pratiques et de recherche (comme les barres d'amphithéâtres) étant semblables à quelques variantes près à Montpellier le Triolet et à Toulouse Rangueil, il est vivement recommandé de prendre l'attache des services de maîtrise d'ouvrage de Toulouse Rangueil pour affiner les stratégies de transformation et de réhabilitation sur ces types de bâtiments.
- Il convient de préserver le système d'éclairage zénithal et de ventilation naturelle des bâtiments de Travaux Pratiques quand c'est encore possible, et dans le cas d'une future réhabilitation, d'essayer de revenir aux dispositions d'origine, plus logiques, plus efficaces.
- On devra lancer à l'échelle de tout le campus une étude de coloris pour éviter la disparité qui règne aujourd'hui ; pour notamment retrouver les couleurs d'origine et homogénéiser les interventions.
- On trouvera une solution pour faire disparaître de la vue les systèmes de ventilation de la climatisation qui aujourd'hui ponctuent de manière sauvage les travées de certains bâtiments de recherche.

3 - BÂTIMENTS DE TRAVAUX PRATIQUES ET DE RECHERCHE

PHOTOGRAPHIES



E1 - LE GRAND JARDIN ET LA PLACETTE DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE

(voir Fiche E02 de l'inventaire)

DESCRIPTION

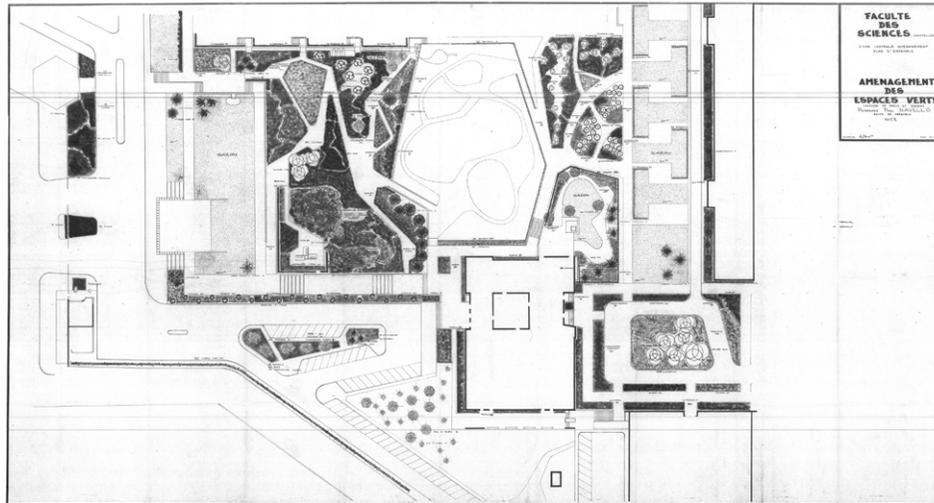


Il est rare de trouver un jardin sur un campus universitaire français, qui plus est accessible depuis l'entrée principale, pour en faire un élément majeur de l'ambiance paysagère. A Montpellier, le dispositif initial a néanmoins été réduit par la construction de bâtiments dans les années 1990-2000, ce qui devrait avoir pour conséquence une plus grande vigilance encore vis-à-vis de sa préservation et de sa mise en valeur. Dessiné par les architectes d'opération Jean de Richemond et Philippe Jaulmes, et planté en 1965 par les pépinières niçoises de Paul Navello, avec la collaboration des botanistes de l'université, ce jardin s'articule aujourd'hui en plusieurs parties. A l'ouest, à l'entrée, on trouve une plate-forme dégagée, partie basse du jardin établie sur un dénivelé, plantée d'une pelouse sur laquelle vient prendre place une sculpture monumentale de Pol Bury en acier corten intitulée *Méditation en action*. Une grande allée d'ardoises ponctuée de briques posées sur champ, relie la sculpture à une fontaine de taille monumentale, située à l'opposé, au nord, dessinée par Yvaral et Philippe

Jaulmes, aujourd'hui hors d'eau. Derrière cette fontaine se tenait un jardin géométrique très original malheureusement détruit lors de l'édification du bâtiment de Polytech. La partie médiane du jardin, plus on s'y enfonce, est plantée avec des essences méditerranéennes, selon la tradition des parcs du XIXe siècle. Aux abords du bâtiment administratif où est installée la présidence de l'université, une partie plus ordonnée est organisée autour d'un bassin. Enfin, devant la barre d'amphithéâtres de licence, l'espace est dégagé et le jardin (aujourd'hui à l'abandon à cet endroit) redevient géométrique avec des pelouses établies selon un tracé en forme de T. En retrait par rapport au jardin mais à l'origine en communication avec lui, on trouve la placette devant la bibliothèque avec le bâtiment de l'administration à ses côtés. Cet espace plus urbain permet la transition avec la croisée nord-sud et est-ouest des voies de communications automobiles à l'intérieur du campus.

E1 - LE GRAND JARDIN ET LA PLACETTE DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE

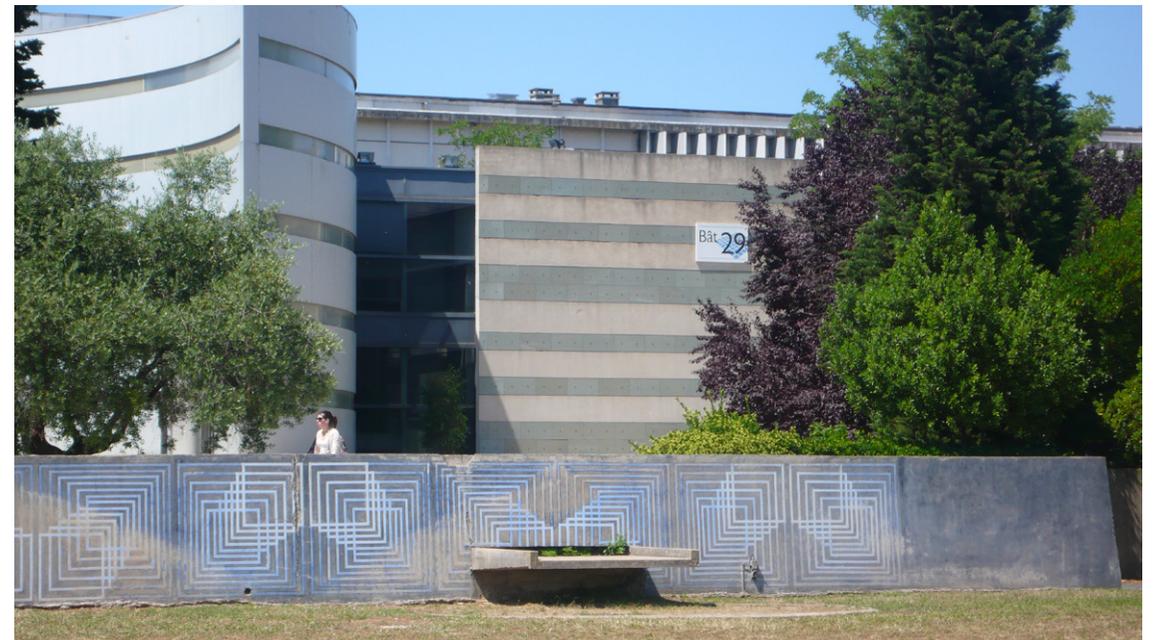
RECOMMANDATIONS



- Le jardin du campus scientifique de Montpellier le Triolet est un rare atout pour développer son identité par la mise en valeur de son patrimoine paysager. On devra confier à un spécialiste une étude dans laquelle on retrouvera les dispositions initiales, pour s'en servir dans un projet contemporain respectueux des choix d'aménagement opérés au début 1960. Les plans de VRD existent au service du patrimoine, ainsi que tous les dessins d'aménagement des espaces verts, les plans des bassins et du système de cascades installées sur les murets périphériques. Toutes les indications concernant les canalisations raccordées à la galerie de service au nord de la barre des amphithéâtres de licence y figurent.
- La bande de terrain dégagée devant la barre des amphithéâtres de licence restera vierge de toute construction afin de restituer le dispositif paysager d'origine.
- Les différents bassins et fontaines prévus initialement devront être dans la mesure du possible remis en eau et pour ceux qui ont été détruits ou jamais réalisés, réinterprétés de manière contemporaine. A cette occasion, pourra être réglé le problème de l'installation d'un bassin de rétention.
- Le sol de la placette devant la bibliothèque et l'administration devra être refait en s'inspirant des plans d'origine. L'œuvre d'art qui y était placée devra y être réinstallée (cadran solaire).
- Il est d'autre part souhaitable d'enrichir la collection d'œuvres d'art déjà présente dans le jardin et à proximité immédiate de celui-ci pour continuer le projet entrepris dans les années 1960 et jusqu'à présent interrompu. Compte tenu de l'existence d'une orientation déjà visible autour de l'art cinétique commun à Pol Bury, Yacov Agam (dont la sculpture maintenant déposée devra être remontée), à Vasarely et à Yvaral, nous recommandons d'aller dans le même sens pour constituer une collection significative et un attrait supplémentaire.

E1 - LE GRAND JARDIN ET LA PLACETTE DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE

PHOTOGRAPHIES



E2 - COURS ET PATIOS DES SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES ET DES BÂTIMENTS DE RECHERCHE

(voir Fiche E03 de l'inventaire)

DESCRIPTION

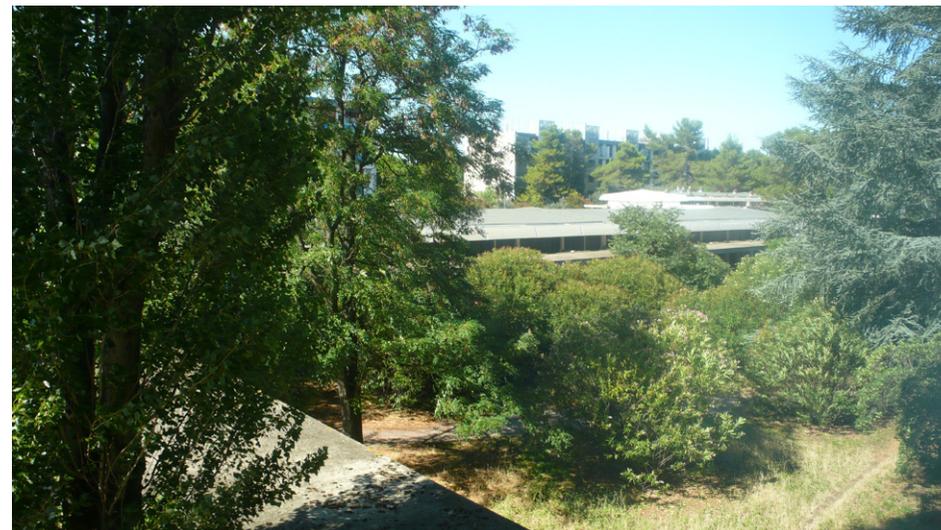


La stratégie d'occupation du terrain dégagé mis à disposition de l'architecte au début des années 1960 au Triolet, a été de constituer au travers du campus un premier réseau de voies en équerre, à partir duquel le plan masse s'est développé. Ce principe, René Egger l'a employé à Toulouse Rangueil comme à Marseille Luminy. Une partie de ce plan a pris une signification particulière quand a été décidée un peu plus tard la construction d'un autre campus dédié aux Lettres et aux Sciences Humaines à proximité immédiate. Depuis la route de Mende jusqu'à la placette où se tiennent actuellement la bibliothèque universitaire et le bâtiment de l'administration de l'université scientifique, la voie principale nord-sud y a gagné en importance, en devenant un lien possible entre les deux institutions. Par ailleurs, une voie est-ouest desservant les bâtiments d'enseignement de la licence et une bonne partie des bâtiments de la recherche, complète le dispositif qui permet de circuler d'un point à un autre en automobile. La disposition

systématique des constructions a engendré une organisation du cheminement piéton parfaitement séparé, sous des portiques à couvert, donnant une plus grande intériorité à l'espace limité par le réseau en équerre. Dans ces cours et patios ont parfois été installés des bassins, des bancs publics ou des murets, et la végétation s'est développée contenue par les portiques, en se jouant parfois des tracés géométriques, en les contournant et en les transperçant. Ces mails piétons font la qualité du campus de Montpellier le Triolet au même titre que le grand jardin d'entrée, mais dans une ambiance très différente, plus intime, en accord avec la fonction du lieu dont la vocation est ici de procurer le calme nécessaire à l'étude.

E2 - COURS ET PATIOS DES SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES ET DES BÂTIMENTS DE RECHERCHE

RECOMMANDATIONS



- On devra veiller à séparer systématiquement parcours piéton et parcours automobile, principe de base dans la création du campus, et faire ainsi disparaître le stationnement à l'intérieur des îlots d'enseignement et de recherche.
- Une fois la voiture cantonnée à l'extérieur des cours et patios limités par les bâtiments et les portiques de circulations à couvert, on confiera à un spécialiste une étude pour la régénération et la reconstitution du tissu végétal lorsqu'il a souffert, et pour mieux organiser les aires d'accueil et de rencontres constituées par ces cours et patios (notamment par leur enrichissement en mobilier urbain).
- L'étude de coloris commandée à l'échelle de campus pour que la mise en peinture des bâtiments ainsi que le choix des matériaux employés dans leur réhabilitation restent cohérents et significatifs devra particulièrement s'appliquer ici, où l'on observe des expériences de toute sorte dans un désordre général, ce qui va à l'encontre de la règle mise en place initialement par l'architecte.

E2 - COURS ET PATIOS DES SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES ET DES BÂTIMENTS DE RECHERCHE

PHOTOGRAPHIES

